TARIFS APPLICABLES POUR LA COMMUNICATION DU DOSSIER MEDICAL

Modalités de communication (choix du demandeur) :

- Remise sur place de copies
- Envoi postal en recommandé avec accusé réception (paiement après réception de la facture)

Tarifs :

• Si remise sur place des copies du dossier médical :

Frais de reproduction – Poids	Prix TTC
De 1 à 300 grs	gratuit
De 301 à 500 grs	5 €
Par tranche supplémentaire de 100 grs	+ 2 €

• Si envoi postal en recommandée avec accusé de réception :

Frais de reproduction – Poids	Prix TTC	Prix du recommandé en vigueur (voir tarifs de la Poste)
De 0 à 100 grs	2 €	
De 101 à 200 grs	6 €	
De 201 à 300 grs	10 €	
Par tranche supplémentaire de 100 grs	+ 3 €	